

Formation

PDSB[©]

Principes pour le Déplacement Sécuritaire des Bénéficiaires



Croix-Rouge vaudoise
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



Qu'est-ce que le PDSB ?

Le PDSB est basé sur une Approche Globale de Prévention en matière de Santé et Sécurité au Travail et touche tous les aspects : les personnes, l'environnement, les équipements, les tâches, le temps, l'organisation et la communication.

La philosophie du PDSB propose une approche par principes qui stimule la réflexion et l'adaptation, et non des techniques qui imposent des règles.

Dans la formation, le participant apprend à utiliser le Processus de Résolution de Problèmes (PRP). Cette méthodologie permet l'analyse et la résolution des situations difficiles de déplacements.



Où s'applique le PDSB ?

- Dans les soins à domicile, les EMS, les hôpitaux, les centres de réadaptation et autres.
- Il est adapté aussi pour les services hôteliers/cuisine, d'intendance/entretien ménager et l'animation.

Où est enseigné le PDSB ?

- Les cours sont donnés par des formatrices et formateurs de Secteur Formation de la Croix-Rouge vaudoise.
- En intramuros dans les diverses institutions de soins.

4 formations pour répondre à des besoins spécifiques

■ Devenir formateur PDSB – 8,5 jours

Ce cours permet de devenir formateur dans son établissement et de former des collaborateurs à la méthode PDSB. Le programme de formation constitue un préalable important à la mise en place d'un projet de gestion de la Santé et Sécurité au Travail. Il forme des personnes capables :

- d'agir comme agents de changement qui contribueront à intégrer les principes du PDSB aux tâches quotidiennes des soignants ;
- de planifier et de dispenser, de façon autonome, la formation PDSB au personnel de leur établissement en l'adaptant au contexte ;
- d'intervenir à titre de référent dans l'analyse des situations difficiles, dans la commission de sélection d'achat d'équipement, ainsi que dans un projet architectural.

Sur demande les 3 formations suivantes s'organisent en intra-muros et peuvent être enseignées par un formateur certifié PDSB interne ou externe à l'établissement.

■ Cours de base PDSB – 20 heures

Ce cours introduit les bases d'une approche globale et préventive. Il donne des moyens pratiques de prendre soin de son dos au quotidien, aussi bien dans sa vie professionnelle que personnelle.

■ Le PDSB pour animateurs et chauffeurs – 12 heures

Cette formation est basée sur les principes de santé et de sécurité au travail. Elle enseigne au personnel de l'animation et aux chauffeurs les principes à respecter pour prendre soin de leur dos au quotidien. Le programme comprend des méthodes de mobilisation des bénéficiaires dans les véhicules de transport de l'institution (bus, voitures équipées) et dans les situations quotidiennes du service animation.

■ Principe de Travail Sécuritaire – 8 heures

Ce cours, centré sur les Principes de Travail Sécuritaire (PTS), est conçu pour s'intégrer dans une approche globale en santé et sécurité au travail pour la prévention des accidents et maladies causant des maux de dos et autres problématiques liées aux tâches quotidiennes du personnel hôtelier/cuisine et de l'intendance/entretien ménager.

> Nous demeurons disponibles pour de plus amples informations et/ou une présentation si vous le souhaitez.



ASSTAS

Association paritaire pour la santé
et la sécurité du travail
du secteur affaires sociales



Schweizerisches Qualitätszertifikat für Weiterbildungsinstitutionen
Certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue
Certificato svizzero di qualità per istituzioni di formazione continua

Renseignements et inscriptions

Croix-Rouge vaudoise

Secteur Formation

Rue Beau-Séjour 9-13

Case postale 5683

1002 Lausanne

Tél. 021 329 00 29

Fax 021 329 00 28

formation@croixrougevaudoise.ch

www.croixrougevaudoise.ch